

ORGÈRES-EN-BEAUCE

Recherche de zones humides

La notion de zone humide est définie à l'article 23 de la loi n°2019-773 du 24 juillet 2019 portant création de l'office français de la biodiversité : « 1° [...] on entend par zone humide les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire, ou dont la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année ; »

Ainsi la caractérisation des zones humides s'établit suivant deux critères alternatifs :

- les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire
- les terrains dont la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année

Ainsi, dans le cadre du présent projet, la méthode retenue pour s'assurer de l'absence de zones humides a été :

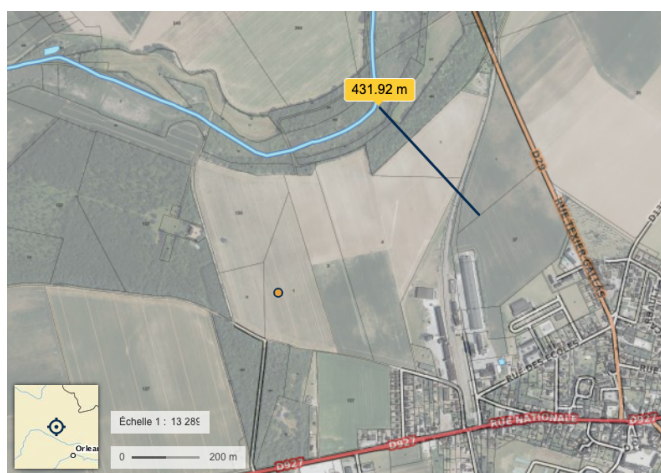
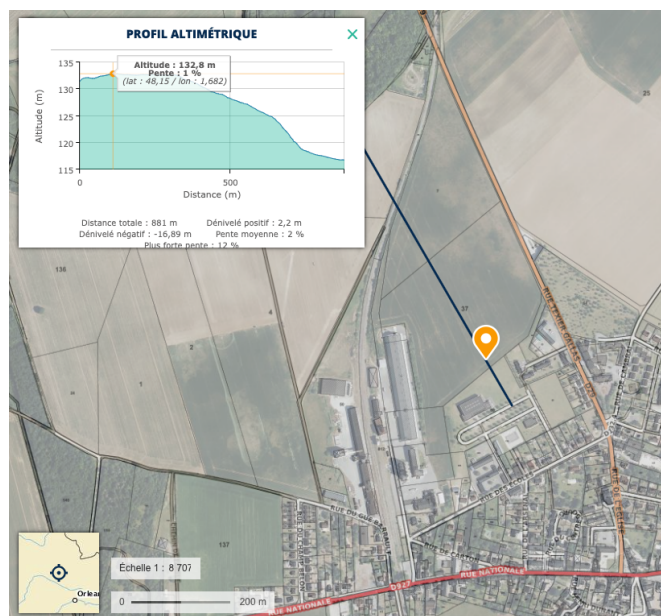
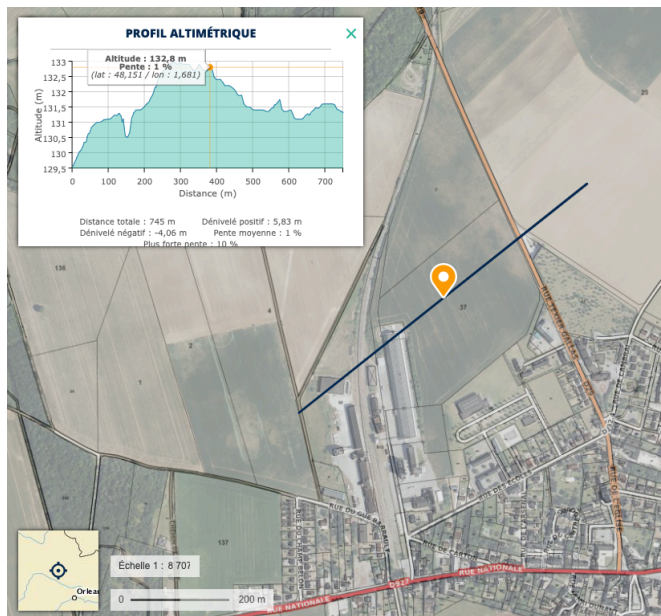
- 4 sondages pédologiques réalisés à la tarière à main
- 1 relevé de la flore présente sur le site

Sondages pédologiques

Contexte

Les prospections pédologiques ont été menées en octobre 2022 sur une parcelle agricole cultivée jusqu'en 2021. La dernière culture a été du maïs.

La topographie de la parcelle est plane avec une très légère pente ouest-est (1 %) et une très légère pente Sud-nord (1 %) en direction de la vallée de la Conie située à environ 500 m du site.



Localisation des sondages pédologiques à Orgères-en-Beauce



Sondage 1

Organisme	Opérateur	Date	coordonnées GPS	
 gilson & associés urbanisme et paysage	Mathieu Pichon	26 octobre 2022	48.1503842	1.6801029

Profondeur	Couleur	Texture	Traces d'hydromorphie	
0 à 70 cm	Brun	Limon argileux	Aucune	
70 cm	Brun clair	Argile limoneuse Blocage sur calcaire	Quelques légères traces	
Conclusion : absence de zone humide				

Sondage 2

Organisme	Opérateur	Date	coordonnées GPS	
 gilson & associés urbanisme et paysage	Mathieu Pichon	26 octobre 2022	48.1493407	1.6803362

Profondeur	Couleur	Texture	Traces d'hydromorphie	
0 à 80 cm	Brun	Limon argileux	Aucune	 
80 cm	Brun	Argile limoneuse Blocage sur calcaire	Aucune	
Conclusion : absence de zone humide				

Sondage 3

Organisme	Opérateur	Date	coordonnées GPS	
 gilson & associés urbanisme et paysage	Mathieu Pichon	26 octobre 2022	48.1500990	1.6817739

Profondeur	Couleur	Texture	Traces d'hydromorphie	
0 à 70 cm	Brun	Limon argileux	Aucune	 
70 cm à	Brun	Argile limoneuse Traces de calcaire	Quelques légères traces d'hydromorphie	
Conclusion : absence de zone humide				

Sondage 4

Organisme	Opérateur	Date	coordonnées GPS	
 gilson & associés urbanisme et paysage	Mathieu Pichon	26 octobre 2022	48.1511935	1.6819717

Profondeur	Couleur	Texture	Traces d'hydromorphie	
0 à 80 cm	Brun	Limon argileux	Aucune	
80 cm à	Brun et crème	Argile limoneuse calcaire	Quelques légères traces d'hydromorphie	
Conclusion : absence de zone humide				

Conclusion

Aucun des sondages n'a révélé la présence d'un sol habituellement inondés ou gorgé d'eau douce, salé ou saumâtre de façon permanente ou temporaire.

Du point du critère pédologique, le terrain d'assiette du projet n'est pas concerné par une zone humide.

Relevé flore

Contexte

Les prospections pédologiques ont été menées en octobre 2022 sur une parcelle agricole cultivée jusqu'en 2021. La dernière culture a été du maïs.

Organisme	Opérateur	Date
 gilson & associés urbanisme et paysage	Maud Poirot	26 octobre 2022

La haie bordant le site (voir plan ci-dessous) a fait l'objet d'un relevé floristique.

Vue de la haie



Vue de la parcelle agricole





Dans la parcelle agricole



Chénopode Blanc



Pissenlit



Chardon des champs

Ces espèces ne sont pas indicatrices de milieux humide.

Dans la haie

Les essences arbustives relevées dans la haie sont :



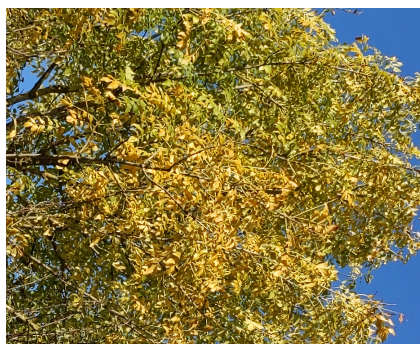
Noyer



Églantier



Prunelier



Peuplier Noir



Aubépine

Ces espèces ne sont pas indicatrices de milieux humide.

Conclusion

Le relevé et l'analyse de la flore n'ont pas révélé de terrains dont la végétation dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année, ni même leur moindre présence.

Du point de vue floristique, le terrain d'assiette du projet n'est pas concerné par une zone humide.

